

**RENCONTRES DE L'ÉCOLE DOCTORALE D'HISTOIRE
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE**

L'étude des professions : objets et méthodes

Le 19 mars 2022

**Amphithéâtre Richelieu (17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris)
de 9h30 à 12h30**

Coordinatrices : Guillemette PREVOT et Chloé RONDELEUX

Introduction de Guillemette PREVOT et Chloé RONDELEUX

**Vincent HEIMENDINGER, *Comment appréhender la communauté professionnelle historique ?
Une question de points de vue***

Le *Métier d'historien* de Marc Bloch, *Faire profession d'historien* de Patrick Boucheron, *Le travail de l'histoire* d'Étienne Anheim : les écrits des historiens témoignent de la pluralité des termes par lesquels ils désignent la pratique historique et nous informent sur la communauté professionnelle qui y est associée. Cette question de vocabulaire m'a poussé à interroger les définitions de ces différentes désignations et à analyser les notions en usage dans la littérature scientifique sur le monde professionnel. En appréhendant successivement la communauté historique au prisme de trois de ces notions (métier, profession, champ), j'essaie de montrer l'intérêt de ces divers éclairages qui, par les sources et les outils qu'ils invitent à utiliser et par le type de résultats qu'ils laissent entrevoir, apparaissent relativement complémentaires.

Chloé RONDELEUX, *Fonctionnaire, militant, intellectuel : le journaliste en Algérie décliné sous le prisme de la « profession » (1968-1991)*

Cette communication se propose d'étudier les journalistes algériens à l'aune des trois points de vue définis par la sociologie des professions, à savoir : la profession comme emploi dans le sens de classification professionnelle, la profession comme métier dans le sens de groupe professionnel et la profession comme fonction dans le sens de position. En nous intéressant tour à tour aux qualificatifs de fonctionnaire, militant, professionnel et intellectuel utilisés pour désigner le journaliste, nous mettrons en évidence la pluralité des définitions possibles de cette profession et nous soulignerons ainsi l'intérêt à s'arrêter sur cette notion d'une grande polysémie. L'étude des différents qualificatifs repose sur une confrontation entre les sources législatives et leurs applications dont rend compte un en-

semble de sources hétérogènes composé de thèses, articles de presse et documents de travail personnels collectés auprès de journalistes en exercice dans les années 1970 et 1980.

Loanh MIRANDE, *Fidelitas, geste technique et activité créatrice : esquisse d'une identité professionnelle des musiciens de la chapelle royale (Bruxelles, 1755-1758)*

L'identification des musiciens de la chapelle royale comme groupe professionnel constitue le fil rouge de cette communication. La délimitation du groupe de référence est simple en apparence : sont concernés tous les musiciens inscrits sur les listes de gages de la chapelle royale. Pourtant, la distinction entre les musiciens et les autres individus engagés au service de la chapelle royale est administrativement fine. En posant la question de la pertinence de la distinction professionnelle du musicien de la chapelle, on abordera aussi les valeurs propres à ce groupe et les variations individuelles liées à la hiérarchie ou à la spécificité de leur exercice au sein du corps musical. Cette communication s'appuie sur un ensemble de documents procéduriers générés à l'occasion des recrutements de musiciens entre 1755 et 1758 : les lettres de supplique des musiciens aspirants, le rapport du maître de chapelle au conseil des finances et la commission produite par les conseillers. Ces processus de qualification sémantique et lexicale à l'œuvre constituent autant d'indices quant aux cultures courtisane, technique et créatrice des musiciens au service du monarque.

Guillemette PREVOT, « *Artistes* », « *gens de service* », « *commis de marchands* », « *entrepreneurs d'ouvrage* » : les errements de la jurisprudence dans la classification professionnelle des musiciens d'orchestre entre le milieu du XIX^e siècle et la Première Guerre mondiale

En 1986, le sociologue des professions Eliot Freidson définissait les professions artistiques comme « un redoutable défi à l'analyse théorique des métiers et du travail ». Le constat vaut aussi pour la deuxième moitié du XIX^e siècle, en particulier pour les musiciens qui se définissent comme artistes ou instrumentistes mais relèvent, selon les fluctuations de la jurisprudence, du « louage de services » ou du « louage d'ouvrage par devis et marchés » respectivement formalisés pour les domestiques et les ouvriers, tout en étant justiciables des tribunaux de commerce compétents pour les entrepreneurs et leurs associés. L'éclairage de la profession sous le jour de différentes catégories de sources (jugements, arrêts, contrats d'engagement, littérature syndicale, répertoire musical), permettra d'identifier les obstacles à la construction d'une identité professionnelle.

Vincent GUILLAUME, « *Le plus grand des consommateurs* ». *L'État et les fabricants d'instruments scientifiques en France à la fin du XVIII^e siècle*

Ce travail propose d'étudier l'évolution du statut des fabricants d'instruments scientifiques en France à la fin du XVIII^e siècle. Cette profession, déjà indispensable à la communauté savante depuis le siècle précédent, acquiert une légitimité politique nouvelle à partir de 1789, à mesure que ses membres sont sollicités pour participer à l'entreprise de défense nationale. Dès lors, il s'agira d'étudier la politique d'encouragement de la production instrumentale par les autorités révolutionnaires ainsi que les conséquences de celle-ci sur la structuration interne de ce groupe professionnel. Pour ce faire, nous insisterons plus particulièrement sur le rôle du Bureau de consultation des arts et métiers, organe public en charge de récompenser les inventeurs, dans la construction de la figure du fabricant-citoyen au service de la chose publique, à laquelle doivent désormais se soumettre les constructeurs d'instruments.

Conclusion de Christelle RABIER, maîtresse de conférences à l'EHESS